

LA GAZETTE DE PLESSÉ

Bulletin d'informations de la commune

Automne 2023 - N° **54**



PLESSÉ
UNE COMMUNE AGRICOLE



Commune de
Plessé

Chères Plesséennes, chers Plesséens,

Nous vous présentons dans cette gazette le bilan à mi-mandat de notre engagement pour la commune. Trois années se sont écoulées depuis notre prise de fonctions, trois années en faveur des transitions écologiques et citoyennes pendant lesquelles nous avons entrepris avec vous des actions audacieuses pour façonner un avenir plus durable et participatif pour Plessé.

Faire de Plessé une commune résiliente est un axe central de notre action municipale. Nous nous sommes engagés à favoriser le vivre ensemble, mener une politique agricole communale forte, déployer une offre de soin de qualité, valoriser les acteurs économiques, développer un parcours résidentiel adapté à chacun, être une ville sportive et culturelle, accompagner les associations, encourager les mobilités douces et mettre en œuvre la transition énergétique.

Nous avons également mis en avant la transition citoyenne, car nous croyons que le changement ne peut se faire sans l'implication active de chacun. Des espaces de participation ont été créés pour vous permettre de prendre part aux décisions qui façonnent notre commune. Les comités consultatifs, les groupes projets et les ateliers citoyens se sont multipliés, offrant à chacun la possibilité de s'exprimer et de contribuer aux projets qui lui tiennent à cœur. Cette

démarche inclusive a renforcé le sentiment d'appartenance à une communauté solidaire et participative.

Et ce n'est qu'un début ! Les défis qui se dressent devant nous sont nombreux et complexes, et nous sommes résolus à continuer sur cette voie pour adapter notre commune aux grands enjeux environnementaux et sociaux, et pour maintenir un service public de qualité tout en ayant une attention toute particulière aux finances communales. Nous continuerons à vous donner la parole et à vous impliquer dans les choix qui concernent notre commune.

En ce mi-mandat, nous pouvons tous être fiers du chemin parcouru. Mais gardons bien, à l'esprit que la route est encore longue. Notre engagement pour des transitions écologiques et citoyennes reste plus fort que jamais. Ensemble, nous bâtissons une commune durable, solidaire et tournée vers l'avenir.

Prenez bien soin de vous et de vos proches,

Aurélie MÉZIÈRE
Maire de Plessé



LA GAZETTE DE PLESSÉ

Automne 2023 - N° 54



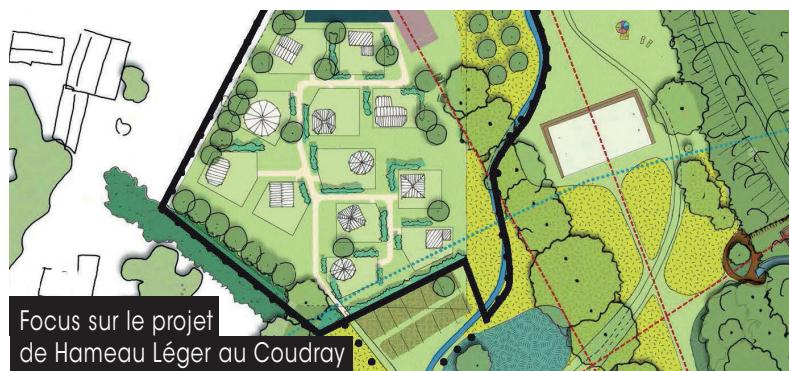
5

Restauration scolaire :
passage en régie directe



14

Plessé, une commune agricole



Focus sur le projet
de Hameau Léger au Coudray



30

La médiathèque
fête ses 10 ans !

Commune 4

Dossier 12

Comités 14

Minorité 21

Culture 22

Agenda 24

Associations 25

Infos + 27



12

DOSSIER

Trois ans au service des transitions
écologiques et citoyennes

MAIRIE DE PLESSÉ

1, rue Jules Verne 44630 PLESSÉ
02 40 79 60 14 - contact@mairie-plesse.fr
www.commune-de-plesse.com - @communedeplesse

La prochaine Gazette vous sera distribuée durant le quatrième trimestre 2023

Directrice de la publication : Mme la Maire
Bulletin municipal réalisé en interne, mis en page par Laura Pigeon.
Tirage : 2 600 exemplaires

Photo de couverture de cette édition :

État-civil oct. 2022 – juil. 2023

Naissances

19 octobre 2022..... BEAUMONT Lyam
 10 janvier 2023..... ROLLAND GOIMARD Gaby
 16 février 2023..... PRÉVOST Jayden et Mayronn
 4 mai 2023..... BEAUPERIN Timoté
 7 juin 2023..... CHEVRIER Ambre

Mariages

22 avril 2023..... LE ROUX Tiphaine
 LE CLANCHE Nicolas
 5 mai 2023..... AUFFRET Morgane
 LECOINTRE Patrick
 3 juin 2023..... MINON Aurélia
 RUDZINSKI Pascal
 3 juin 2023..... GUITTON Linda
 PERALME Christopher

Décès

21 mai 2023..... LAUNAY François
 1^{er} juin 2023..... THOMERE André
 7 juin 2023..... GONZALEZ Augustine veuve BERDAT
 3 juillet 2023..... MOTREUIL Elise épouse PADOLEAU
 4 juillet 2023..... ETRILLARD Albert
 8 juillet 2023..... KNYSZUK Michel
 9 juillet 2023..... BARAIS Henri



Une nouvelle enseigne : Sonance Audition

Alexis Pinel, audioprothésiste, vous accueille désormais derrière l'église, au 4 Place Petit Jean (anciennement Suzanne Coiffure). Sonance Audition est un regroupement d'audioprothésistes indépendants.

« Il est important de pouvoir répondre aux besoins médicaux et paramédicaux de la population, encore plus en zone rurale. Ce service de santé auditive saura compléter une offre de santé déjà bien présente à

Plessé et ses alentours, et permettra aux patients de retrouver un confort auditif maximal, pour garder un lien social fort avec leur entourage. », souligne Alexis Pinel.

Spécialisé dans la prise en charge de tous les troubles de l'audition, Alexis Pinel propose toute une gamme de services : bilan auditif gratuit, actions en matière de prévention, mise en place d'appareils auditifs, réglage de prothèses auditives toutes marques, réalisation de protections auditives, prise en charge des acouphènes, etc.

Coordinées : 4 Place Petit Jean, 44630 PLESSÉ
02 28 05 00 04 – sonance-audition.fr – doctolib.fr
Horaires : du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h.

Comment choisir une offre de fourniture de gaz naturel ?

Suite à la suppression des tarifs réglementés de gaz au 1^{er} juillet 2023, les citoyens sont en plein questionnement sur le choix de leur futur fournisseur de gaz, et se retournent potentiellement vers la mairie ou le CCAS pour les aiguiller.

Cette problématique concerne plus de deux millions de Français qui avaient encore ces contrats régulés par les pouvoirs publics, qui ont constitué jusqu'alors le véritable et le plus sûr bouclier face à la hausse des prix du gaz. Sont concernés également de nombreux consommateurs qui disposaient de contrats non réglementés, mais dont les prix étaient indexés sur le tarif réglementé.

Dans le paysage complexe des coûts de l'énergie aujourd'hui, nous portons à votre connaissance l'existence d'un guide clair, à destination des particuliers « Comment choisir une offre de fourniture de gaz naturel ? » pour les aider à faire les bons choix dans un marché à présent totalement dérégulé.

Le guide est consultable au lien suivant : https://www.te44.fr/medias/2023/07/20230724_Guide-choix-fourniture-gaz-pour-particuliers.pdf

Pour plus d'informations, contacter :

Territoire d'énergie Loire-Atlantique Bâtiment F
Rue Roland Garros – Parc d'activités du Bois Cesbron
Cs 60 125 44701 Orvault CEDEX 01
02 51 80 45 70 – contacts@te44.fr



Rentrée 2023 – 2024 : effectifs des écoles

537 élèves ont fait leur rentrée dans les 4 écoles de la commune, répartis ainsi :

École	PPS	PS	MS	GS	TOTAL Maternelle	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total Primaire	TOTAL
École publique le Coudray	1	9	15	12	37	8	11	7	14	14	54	91
École publique de la Ronde	5	23	33	35	96	33	28	39	39	39	178	274
École privée Sainte Marie du Dresny	0	4	2	4	10	6	3	8	7	11	35	45
École privée Notre Dame		9	9	11	29	17	20	18	21	22	98	127



Marion Blot, chef de la restauration scolaire.

Restauration scolaire : passage en régie directe

Après 2 ans de travail, des heures de réunions et de rencontres avec les producteurs, les agents, les élus, les parents et les habitants, le premier repas 100% en régie directe (nous étions en délégation de service public avec un prestataire avant) a été servi le 10 juillet aux enfants accueillis au centre de loisirs sur Plessé par Marion, notre nouvelle cheffe.

Le lancement de notre régie directe pendant l'été permettra aux agents municipaux de prendre leurs repères et mettre progressivement en marche ce nouveau fonctionnement. Depuis la

rentrée scolaire 2023, les écoles de la commune sont approvisionnées quotidiennement. Cuisiner avec des meilleurs outils et produits, des menus sains et variés, constitue le socle d'une cantine réjouissante et nourrissante pour les enfants, luttant ainsi contre le gaspillage alimentaire.

Porté par le comité Agriculture, Alimentation, Environnement et Biodiversité, composé d'élus et d'habitants ainsi que le service Enfance-Jeunesse de la commune, ce projet est le fruit de collaboration étroite avec les acteurs du territoire et intervenants extérieurs : des producteurs de la commune, des représentants des écoles, de la SPL La Roche, du GAB 44, le mouvement des Cuisines Nourricières et de Redon Agglo : merci à toutes et tous et bon appétit les enfants !

Restauration scolaire : les tarifs ne changent pas !

Après une hausse de 6% l'année dernière du fait de l'augmentation des prix d'achat des repas auprès du prestataire Ansamble Restauration, la commune a décidé de maintenir les mêmes tarifs pour l'année 2023-2024. Ceci pour plusieurs raisons :

- Il s'agit de soutenir le pouvoir d'achat des familles dans un contexte compliqué. De la facture d'énergie en passant par le carburant, les denrées alimentaires, etc... tout augmente.

- Le passage en régie directe permet de promouvoir une restauration biologique et locale et permet une économie circulaire cohérente. Cela permettra de limiter les hausses frontales, voire même de les compenser. C'est, en tout cas, une volonté politique forte.

Les prix par repas restent donc les suivants :

- Repas « maternelle » : 3,73 €
- Repas « primaire » : 3,82 €
- Repas « adulte » : 7,37 €
- Utilisateur de la structure sans repas : 1,49 €



Sapeurs-pompiers : la commune « employeur-partenaire »

Une permanence parlementaire a été organisée en mairie de Plessé le 20 avril dernier. Un moment privilégié, où le député Jean-Claude Raux a pu accueillir les Plesséens et Plesséennes dans la salle des cérémonies, afin d'échanger sur le travail législatif, les politiques gouvernementales et les projets locaux en cours. Merci à lui d'avoir pris le temps d'écouter nos habitants de tout âge, la ruralité est plurielle et pleine de ressources !

Une année olympique à l'école de la Ronde pour les CM1 : c'est la classe !

Dans le cadre de l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris en 2024, une action éducative du CNOSF (Comité National Olympique et Sportif Français) à destination des écoles a été mise en place ; l'objectif étant l'utilisation des thématiques olympiques comme supports d'apprentissages. Ainsi, l'année écoulée a mis à l'honneur athlètes et sports paralympiques.

Pendant cette année scolaire 2022-2023, les CM1 de l'école de la Ronde ont fait partie des 5 classes sélectionnées parmi les écoles publiques et privées du département. Au travers de 7 temps forts (4 rencontres avec des athlètes de haut niveau, une initiation aux handisports, une semaine olympique en avril et une journée olympique avec les autres classes pour clôturer l'année) les CM1 et leur enseignant, Jonathan Mosca, ont vécu des moments inoubliables, des émotions fortes et de belles leçons de vie. Les rencontres avec Sébastien Lhuissier (équipe de France de Rugby fauteuil) ou encore Jean-Christophe Marquestaut (boxeur en fauteuil) ont été source d'inspiration pour les élèves. Cette année aura permis aux élèves de se frotter aux valeurs de l'olympisme en lien avec les

apprentissages scolaires. Ils ont découvert et se sont initiés à des disciplines peu connues ou encore peu accessibles dans le secteur de Plessé : la sarbacane, la boccia, le torball, le cécifoot... L'école remercie aussi tous les acteurs locaux qui ont participé ou accompagné les CM1 lors de ces temps forts : Valentin et Maxence (éducateurs du club de

foot local), Steven Soulat (président du Badminton à Plessé), Anthony Gré qui a permis la venue du club de Cécifoot. Vous pouvez retrouver l'intégralité de cette aventure en image et en lecture avec les 7 épisodes de la « classe olympique » sur le site internet de la commune.



Création de maillots olympiques en classe.



Sensibilisation aux handisports : sarbacane et boccia.

Semaine olympique : les CM1 ont partagé de nombreux moments avec les autres classes de l'école.



Initiation au rugby fauteuil avec Sébastien Lhuissier ancien international.



Découverte de l'activité Cécifoot avec le club du FC Nantes Cécifoot.



Initiation aux gestes de l'arbitrage en badminton avec Stéphane Codet, arbitre officiel et démonstration avec le triple champion de France vétéran Franck Hebert.



Vis-ma-vie d'agent : les ATSEM

Découvrons le métier d'ATSEM, agent territorial spécialisé des écoles maternelles, qui est au quotidien auprès des élèves et des professeurs des écoles.

À Plessé, nous avons une équipe de quatre ATSEM (Danièle, Laurence, Sonia et Jacqueline) à l'école de la Ronde et une ATSEM (Nathalie) à l'école du Coudray.



Accueil et hygiène des enfants

Le rôle de l'ATSEM est de seconder le maître ou la maîtresse le matin au moment de l'accueil des enfants et de leurs parents.

Ils assurent les soins corporels d'hygiène pour les plus petits. Ils les accompagnent aux toilettes, vérifient le lavage des mains, leur inculquent les gestes d'hygiène.

Les ATSEM participent à l'acquisition de l'autonomie des plus jeunes, en les aidant à se vêtir et dévêtir, à lacer leurs chaussures, etc.

Accompagnement des ateliers pédagogiques

Les agents préparent les ateliers pédagogiques de l'enseignant qu'ils peuvent mettre en œuvre avec ce dernier. Ils prêtent également main-forte à l'enseignant dans sa classe, et lors des sorties scolaires

Entretien des locaux par les ATSEM

Les agents sont aussi en charge de la propriété des locaux de l'école maternelle et du matériel de la classe en lien avec l'équipe du service entretien.



CCAS : adoption du règlement des aides facultatives

Un règlement des aides facultatives (prestations d'aides sociales) a été adopté par délibération du Conseil d'administration du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) du 05/07/2023.

Une aide facultative est une prestation délivrée par le Centre Communal d'action Sociale, selon les spécificités et les besoins propres du territoire.

Au CCAS de Plessé, les aides facultatives sont les suivantes :

- Aide financière,
- Bon alimentaire,
- Bon carburant,
- Bon couches,
- Bon lait infantile,
- Bon mobilité,
- Don de produits d'hygiène.

Le règlement des aides facultatives est le fruit d'un travail collaboratif avec des élus de la commune, des partenaires, des associations, des agents et des Plesséens.

LE CCAS EST À VOTRE ÉCOUTE !

Centre communal d'action sociale

Vous êtes isolé-e-s, avez besoin d'être épaulé-e-s, ou encore vous vivez dans un logement insalubre...

NOUS SOMMES LA POUR VOUS ACCOMPAGNER !

N'hésitez pas à venir à notre rencontre au 1 rue de Jules Verne à Plessé ou contactez-nous au 06 08 08 68 13.



Ce document précise : la nature, le montant, les règles de calcul pour prétendre aux aides individuelles, mais aussi, leurs conditions d'éligibilité et les pièces justificatives demandées.

Il est un véritable outil d'aide à la décision, tant pour les élus que pour les professionnels du CCAS.

Le règlement permet une transparence des aides proposées dans le cadre d'une politique sociale locale.

Les objectifs du règlement des aides facultatives sont en particulier :

- d'informer les élus et les techniciens sur les différentes aides sociales facultatives afin qu'une réponse la plus cohérente et équitable possible soit donnée aux personnes en difficulté ;
- d'être un outil sur lequel pourront s'appuyer les décideurs dans la définition de la politique sociale communale ;
- d'actualiser les aides en tenant compte de plusieurs paramètres tels que les priorités dégagées en matière de politique sociale, l'augmentation du coût de la vie, l'apparition de nouveaux besoins sociaux ;
- de constituer un support contribuant à la réflexion sur l'harmonisation des aides aux personnes en difficulté sur l'ensemble du territoire.

N'hésitez pas à le consulter sur le site de la commune ou à vous adresser au CCAS.



Une semaine pour découvrir l'Espace France Services

À l'occasion de la troisième édition des journées portes ouvertes, les France Services organisent partout en France de nombreux événements afin de faire connaître leur offre de services auprès de la population. Plessé n'est pas en marge et propose du lundi 2 au vendredi 6 octobre 2023, de découvrir l'ensemble des services proposés par la structure et ses partenaires nationaux et locaux.

Les objectifs : se faire connaître, présenter notre fonctionnement, nos actions, nos partenaires et leurs missions.

Les agents souhaitent que cet événement soit propice à la convivialité, des animations bienveillantes et accueillantes seront proposées, à l'image des France Services !

La semaine sera rythmée par plusieurs propositions, en fonction de différentes thématiques :

	Thématiques
Lundi 2/10	Présentation France Services et projets TZCLD à Plessé
Mardi 3/10	Accès aux droits
Mercredi 4/10	Jeunes
Jeudi 5/10	Santé / Bien vieillir
Vendredi 6/10	Habitat

Présence tout au long de la semaine de partenaires : CARSAT, CAF, CPAM, MSA, AIDE, CLIC, CCAS de Plessé, Mobilité solidaire, TZCLD Plessé, Pole emploi, APIS PMR, ADT44, ADMR de Plessé, Domi repas, Groupama, AXA, Bougeons svp, et bien d'autres...



Petit focus sur la journée du 5 octobre consacrée à la thématique : santé / bien vieillir à domicile

La journée se présentera sous forme d'un forum et qui permettra d'accueillir toutes personnes intéressées sur cette thématique. De nombreux partenaires tels que le CLIC, le SSIAD (soins à domicile), les Marsoins, la MSA, l'ADMR, l'ADT, les clubs des aînés, des associations d'activités douces, les portages de repas à domicile, femmes et vie locale... Des animations seront proposées par des associations locales : activités physiques adaptées

Le Syndicat Chère Don Isac agit pour la protection des milieux aquatiques à Plessé

Signature du Contrat territoire Eau Chère Don Isac 2023-2025

Le lundi 12 juin à Plessé, a eu lieu la signature du nouveau programme d'actions porté par le Syndicat Chère Don Isac, en présence des partenaires financiers du programme (Agence de l'Eau, Régions Bretagne et Pays de la Loire et les Départements de Loire-Atlantique et d'Ille et Vilaine), des cinq autres maîtres d'ouvrages (Eaux et Vilaine, Atlantic Eau Fédération de Pêche de Loire-Atlantique et les départements de Loire-Atlantique et d'Ille et Vilaine) associés au syndicat pour la reconquête de la ressource en eau et des milieux aquatiques sur le territoire Chère Don Isac. Cette signature a été l'occasion de montrer aux partenaires financiers et techniques, les actions réalisées dans le précédent contrat sur la commune et d'échanger avec un des agriculteurs bénéficiaires.

Le coût prévisionnel du programme est estimé à près de onze millions d'euros financés à 75% par les partenaires financiers et 25% par les différents maîtres d'ouvrages.

Les actions porteront en particulier sur :

- La restauration des milieux aquatiques
- La lutte contre les pollutions diffuses
- La protection, restauration et valorisation du bocage
- L'accompagnement des collectivités à la prise en compte de l'enjeu eau dans l'aménagement du territoire
- La sensibilisation aux enjeux de l'eau

Plus de renseignements sur : www.syndicatcheredonisac.fr

Syndicat Chère Don Isac : des travaux en faveur des milieux aquatiques sur Plessé

Le Syndicat Chère Don Isac (SCDI) encadre différents types de travaux sur la commune de Plessé cette année. Celui-ci rayonne sur huit intercommunalités et soixante-deux communes sur les trois bassins-versants, dans le cadre de son Contrat Territorial Eau qui encadre les actions à mener.

Entre 2020 et 2024, pas moins de 11 km de cours d'eau sont et vont être restaurés sur Plessé, dont 2,6 km en 2023, principalement sur le secteur du Dresny. Ces travaux visent à ralentir les écoulements afin de favoriser la recharge des nappes d'accompagnement du cours d'eau et à limiter les assecs estivaux et les à-coups hydrauliques, à diversifier les écoulements, afin de recréer des milieux propices à une biodiversité plus riche et à améliorer la qualité de l'eau.

Ces travaux consistent, soit à recharger les cours d'eau et diversifier les habitats via apport de granulats, soit à remplacer le cours d'eau dans son lit d'origine, lorsque celui-ci avait été déplacé dans le cadre de travaux de remembrement.

Au Dresny, une opération de déplacement de lit va être réalisée à partir de la première semaine d'août. Le Beaumont va retrouver son lit originel dans la parcelle d'entrée de bourg. Cette opération va nécessiter environ deux à trois semaines de travaux, puis cet



hiver, les rives du nouveau cours d'eau vont accueillir des plantations.

Le Coudray va aussi bénéficier d'actions dès cet été, avec la suppression de deux plans d'eau qui vont être restaurés afin de recréer une zone humide plus favorable à la biodiversité, à la filtration et au stockage des eaux dans les nappes phréatiques. Le lit du ruisseau entre ces deux plans d'eau va, lui aussi, être restauré, reméandré et diversifié afin de lui garantir un écoulement plus naturel.

Sensibilisation

Les actions de sensibilisation sont essentielles à la reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

Pour répondre aux enjeux de l'eau, il est nécessaire d'expliquer, de mobiliser et de transmettre. Le syndicat mène donc des actions de sensibilisation à destination de différents publics. Ces actions peuvent être ponctuelles ou s'inscrire dans un programme.

Depuis 2020, le syndicat Chère Don Isac propose aux écoles du territoire de participer à un programme pédagogique sur l'eau. Trois thématiques sont proposées : Aux arbres citoyens (eau et bocage), Mille lieux humides (cours d'eau et zones humides) et Eaux Bicycles (eau domestique). Ce programme est coordonné par le syndicat et co-animé avec différentes structures : CPIE Val de Vilaine - Association Nature et Mégalithes, Bretagne Vivante et Atlantic Eau.

À travers plusieurs séances et selon la thématique, les élèves apprennent le fonctionnement d'un bassin versant et l'intérêt des éléments paysages qui le constituent (cours d'eau, zones humides, haies) par rapport à la ressource en eau,

découvrent un milieu naturel avec sa faune et sa flore et participent à une action de sensibilisation à la pollution de l'eau avec l'opération « Ici commence la rivière, ne rien jeter, ne rien verser ».

Avez-vous remarqué ces nouveaux marquages au sol sur la commune ?

Le Syndicat Chère Don Isac organisait une sensibilisation aux enjeux de l'eau avec des classes des écoles de la Ronde et du Coudray en juin dernier. Une manière ludique de se rendre compte que 80% des déchets retrouvés dans les rivières et en mer partent des continents.



L'ensemble de ces travaux est financé par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, La Région Pays-de-la-Loire, Le Département de Loire-Atlantique et le SCDI.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter le SCDI :
02 40 07 58 33
margot.escudier@chederonisac.fr
charline.decaemere@chederonisac.fr

Pour l'année scolaire 2022-2023, deux classes de l'école de la Ronde et une classe de l'école du Coudray ont participé au programme.

Ce programme est gratuit pour les écoles car réalisé dans le cadre du Contrat Territorial Eau Chère Don Isac et financé par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Pays de la Loire et le syndicat.

Depuis 2020, ce sont plus de mille élèves de quarante-sept classes (trente-trois écoles soit un tiers des écoles du territoire) sur vingt-huit communes qui ont été sensibilisés.



Bilan de mi-mandat

TROIS ANS AU SERVICE DES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES ET CITOYENNES

2020 – 2023 : de nombreux projets ont vu le jour depuis 3 ans grâce à l'implication de toutes et tous : élus, agents et habitants toujours dans l'intérêt général. Voici un aperçu non exhaustif :

Sports et culture :

- Création d'un terrain synthétique
- Labellisation Terre de jeux 2024
- Amélioration du skate park à Buhel
- Aménagement des vestiaires du COS
- Création du parcours permanent d'orientation à l'étang de Buhel
- Création des Pless'tivités : programmation musicale thématique chaque année dans les trois bourgs
- Création de la Fête du village
- Soirées d'été dans le cadre du programme « un été à Plessé »
- Lancement de l'étude du city stade au Dresny
- Création de la randonnée Mazuet pour découvrir les cinq œuvres du sculpteur Jean Mazuet

**Alimentation et agriculture :**

- Mise en place de la PAC : Politique agricole et alimentaire communale
- Passage en régie directe pour la restauration scolaire
- Réalisation d'un Inventaire bocager
- Label Territoire Bio Engagé
- Création d'un verger communal
- Nouvelle cantine pour les maternelles à l'école de la Ronde

**Vivre Ensemble :**

- Création d'un espace Coworking à la Roche
- Aide à la création des deux cafés associatifs au Dresny et au Coudray
- Mise en place de l'Espace France Services
- Mise en place du service carte identité et passeport
- Création du poste de Conseiller numérique avec cinq communes
- Numérotation et adressage de toute la commune
- Mise en place d'une politique bien-être au travail pour les agents de la commune
- Élaboration d'un plan guide opérationnel.

**Développement économique :**

- Création du répertoire des entreprises
- Mise en place de la politique économique de la Ville Dinain
- Soutien aux commerçants : opération 100% Noël à Plessé, marchés animés, organisation portes ouvertes d'entreprises...
- TZCLD : Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée
- Lancement des chantiers argent de poche pour les 16 – 18 ans.

**Energies et transports :**

- Rénovation de l'Epi Service du Dresny et des toilettes extérieures de l'école de la Ronde
- Energie : réduction de l'éclairage public, changement de toutes les lampes par des éclairages LED dans les bâtiments communaux
- Lancement du programme de végétalisation des cours d'école
- Sécurisation de Rozay et Beauséjour
- Sécurité routière : aménagement rue Charles Perron, Rue Malagué, (à venir : Le Guignoux et Trélan pour 2023)
- Création d'aubettes mobiles pour les scolaires
- Location vélo électrique Vélila
- Plan vélo : itinéraire Canal, Rozay, Plessé
- Photo : sécurisation Rozay / toilette école de la Ronde

**Santé & Bien-être:**

- Travail sur la maison de santé & bien-être (et installation temporaire des médecins au Z)
- Création d'un réseau santé & bien-être
- Lutte contre la précarité menstruelle : distributeurs de serviettes et tampons dans les trois bourgs, collecte annuelle pour des colis hygiène
- Mise en place de trois mutuelles communales

**Habitat :**

- Projet de hameau léger au Coudray
- Création d'un groupe habitat séniors
- Sensibilisation à l'habitat insalubre
- Rénovation en cours de la Maison Petit Jean en commerces et logements

Gouvernance :

- Remplacement des commissions municipales par des Comités consultatifs et groupes projets ouverts à tous les habitants à partir de 14 ans qui sont appelés VIP : Volontaire Investis à Plessé
- Mise en place des journées citoyennes
- Accueil nouveaux habitants lors du forum des associations
- Cérémonie de la citoyenneté pour les jeunes de 18 ans
- Permanence dans les villages
- Invitation au conseil municipal par tirage au sort



Collectivité, agriculteurs et habitants : COMMENT S'IMPLIQUER POUR MAINTENIR UNE COMMUNE AGRICOLE?

La commune de Plessé continue son cheminement autour de l'économie agricole. L'objectif initial de ce travail était 1 installation pour 1 départ. Ce paramètre est pour l'instant tenu, sur les 3 dernières années, 25 nouvelles installations ont vu le jour pour 25 départs.

D'ici 2040, l'Union Européenne devrait perdre 6,4 millions d'exploitations agricoles (de 10 millions à 3,9 millions) soit 62% par rapport à 2016 (Journal Réussir Avril 2022). Plus près de chez nous en France nous comptons 416054 exploitations agricoles en 2020 contre 514964 exploitations en 2010 soit - 23% en 10 ans). En France c'est actuellement un installation pour trois départs, c'est 65 % de sièges d'exploitation en moins en 30 ans, en Loire atlantique de 2010 à 2020, nous avons perdu 26% des sièges d'exploitations. Tous ces chiffres pour vous dire que la tendance est à la perte massive de fermes qui entraîne inexorablement la déperdition d'agriculteurs et d'agricultrices.

Mais force est de constater que des solutions existent. Par notre côté hyper optimiste, nous croyons beaucoup au retour à la terre, et à toutes les valeurs que peut amener ce beau métier. Autres sources d'espérance, et on le voit bien sur Plessé, c'est tout le travail de fond sur l'alimentation, sur le respect des haies bocagères, des cours d'eau, qui apporte une autre image du travail des agriculteurs et agricultrices envers les habitants et habitantes.

Une fois encore restons optimistes, toute la nouvelle génération qui arrive sur Plessé est aussi là pour continuer cette dynamique d'installation, de travail en collectif, et surtout cette dynamique de partage des terres agricoles.

Le chemin est encore long, et nous ne nous leurrerons pas, il est toujours aussi difficile de faire consensus. Mais nous gardons espoir dans la bienveillance des femmes et des hommes.

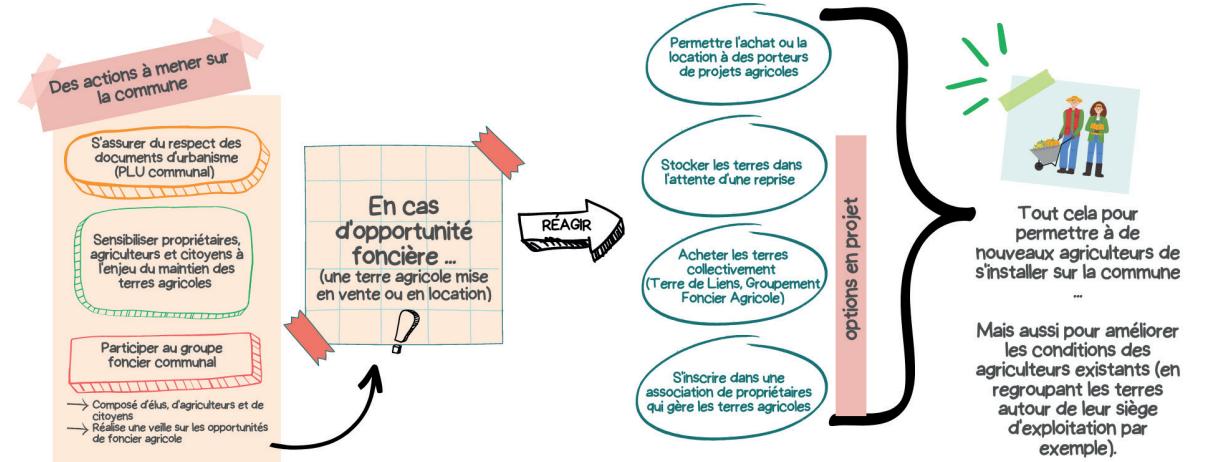
Nous allons lors des prochaines gazettes

continuer à vous parler d'agriculture, par le biais de portraits, d'initiatives, de productions atypiques. Sur cette gazette nous avons voulu vous informer sur le foncier agricole (terres agricoles) ou comment tous ensemble et avec les structures agricoles qui gravitent autour de nous, nous pouvons agir pour un meilleur partage du foncier.

Belle lecture,
Rémi Beslé
Adjoint au comité Agricole, Alimentation, Environnement et Biodiversité

Prix moyen des terres agricoles sur Plessé :
– à la location: 70 à 110 € /ha/an
– à l'achat : 1500 à 2100 € / ha

Comment permettre plus d'installations agricoles à Plessé ?



Fermage : Redevance annuelle versée par le fermier au propriétaire foncier. Le statut du fermage règle les droits et obligations du propriétaire (bailleur) et du locataire (preneur) dans le cadre du bail rural. Ce fermage est indexé tous les ans en fonction des indices arrêtés par le Préfet. La durée initiale du bail est de 9 ans. Il se renouvelle par tacite reconduction pour une nouvelle période de neuf ans. Le fermage permet une sécurité du foncier pour la durée du bail au fermier, pour pouvoir produire.

SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural) : Elle achète et gère des biens agricoles, forestiers et ruraux. Elle attribue les biens acquis à des candidats, privés ou publics. Ces attributions sont réalisées en concertation avec les responsables agricoles et les élus locaux, sous le contrôle de l'Etat. La SAFER possède plusieurs outils : acquisition à l'amiable, exercice de son droit de préemption, recherche de locataires par mandat du propriétaire (intermédiation locative), conventions de mise à disposition. Avec l'outil en ligne « Vigifoncier » la SAFER permet aux collectivités d'être informées sur les achats ou ventes de terres agricoles.

Terre de Liens : Terre de Liens acquiert des terres agricoles en mobilisant de l'épargne solidaire, des dons, des legs et des donations. Les fermes acquises par Terre de Liens sont mises en location (bail de très longue durée) à des agriculteurs et agricultrices aux pratiques respectueuses de la nature et des ressources naturelles.

Cap 44

Structure coopérative de promotion de l'Agriculture Paysanne, Cap 44 accompagne depuis 2021 la commune de Plessé dans la construction et l'animation de la partie agricole de sa Politique Agricole Communale (PAC). Elle anime le **groupe projet « avenir paysan »** de la commune qui se réunit régulièrement pour impulser les réflexions et construire un plan d'action agricole : installation de porteurs de projet, transmission des exploitations agricoles, stratégie foncière de la commune.

Un exemple : L'île d'Yeu

Dès 2014, la municipalité de l'Île d'Yeu a voté le maintien et le développement de l'agriculture sur le principe d'une « mise en valeur du potentiel agricole sur le territoire de l'Île d'Yeu » en adoptant le projet Terres Fert'île.

Le projet est porté par la Mairie, le Collectif Agricole, Yeu Demain, la SCCI Terres Islaises, et les agriculteurs du territoire.

Pour soutenir la protection de la biodiversité locale et de l'activité agricole, la **Société Coopérative Civile Immobilière (SCCI) Terres Islaises** offre l'opportunité à toute personne physique ou morale de devenir co-propriétaire et co-gérante de terres et de bâtis agricoles par l'acquisition de parts sociales.

Ainsi, la coopérative peut louer les terres achetées à un (des) agriculteur(s) et a pour objectifs :

- d'aider les agriculteurs à accéder à la terre,
- de soutenir la construction de bâtis agricoles en évitant le mitage rural,
- de soutenir une agriculture respectueuse de l'environnement (par le biais du règlement de la coopérative et du contrat d'usage que l'agriculteur usager devra respecter).

Groupe foncier communal : rejoignez-nous!

Pour permettre plus d'installations et de maintenir la vocation agricole des terres, la commune souhaite développer un groupe foncier communal ouvert aux agriculteurs et citoyens. Il aura pour mission la veille sur les opportunités foncières, l'aide à la création d'un outil foncier (Association Foncière (AFA), Groupement Foncier (GFA), ou autre), l'appui aux porteurs de projet, la sensibilisation auprès des propriétaires et cédants sur les enjeux des terres agricoles.

Vous êtes intéressés par l'initiative, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie qui vous mettra en relation avec le comité Agricole, Alimentation, Environnement et Biodiversité.

nom du comité ?

La sécurisation de Rozay

Pourquoi faire ?

- Respecter le programme municipal bâti avec les habitants pendant la campagne électorale.
- Renforcer la sécurité des habitants vivant au bord d'une route fréquentée par plus de cinq mille véhicules jour : sortir ou entrer de chez soi, envoyer ses enfants prendre le car, traverser la RD164 pour relier le bourg de Plessé de façon apaisée.
- Permettre aux habitants du domaine de Carheil de laisser les enfants et les jeunes se rendre en vélo à l'école, à leurs activités sportives, chez leurs camarades.
- Relier le bourg au canal : aussi bien pour les habitants de la commune que pour les nombreux cyclotouristes qui longent les berges du canal.



Comment ?

La méthode : En 2021, tous les habitants de Rozay ont été conviés à un atelier citoyen. Ils ont construit le projet de sécurisation avec les élus des comités cadre de vie et Economie tourisme attractivité en répondant à cinq questions : Comment traverser la RD164, Comment longer la RD164, Comment réduire la vitesse... Les propositions ont été moulinées par les services techniques en lien avec le service départemental de Voirie pour répondre à des contraintes multiples : garder une largeur obligatoire de six mètres par exemple.

Le tracé : Les élus du plan vélo se sont rendus de multiples fois sur place pour voir comment relier la rue de la croix verte à la route de Baudouan ou celle d'Hirel. De nombreux scénarios ont été imaginés. Nous avons dû renoncer à nombre d'hypothèses. Pour le scénario retenu, l'acquisition foncière de bandes cyclables a été nécessaire. Nous remercions très chaleureusement les propriétaires et les exploitants agricoles qui ont bien perçu l'intérêt collectif du projet. Sans eux, rien n'aurait été possible.

Le conseil municipal : le montage financier, les acquisitions foncières, les demandes de subvention ont fait l'objet de plusieurs délibérations afin de se conformer aux obligations légales mais aussi pour partager l'avancement du projet avec tous les élus.

Qui a réalisé les travaux ?

La réalisation a fait l'objet d'un appel d'offres avec publicité. La commission municipale d'appel d'offres a tranché en faveur de l'entreprise Landais après affectation d'une note répondant à des critères (technique, prix, local). Les services municipaux ont aussi beaucoup œuvré (gestion des travaux, pose des barrières, peinture).



À quel prix ?

- Le coût des travaux de voirie est de 158 000€ HT, soit 190 000€ TTC.
- L'opération total des travaux Beauséjour, Rozay, Canal est de 417 000€ HT dont 314 000€ HT de subventions.

Combien de temps ?

Projet démarré en septembre 2020 et travaux achevés en 2023. Nous avons dû attendre un hiver supplémentaire pour que les engins puissent accéder à un sol suffisamment sec. La contrainte de la loi sur l'eau pour les projets d'une emprise d'au moins 1000m² a demandé un traitement du dossier de plusieurs mois par les services habilités.



Et maintenant ?

- Les habitants et les utilisateurs sont invités à faire leur retour sur cet aménagement. Les points abordés seront étudiés avec attention.
- Une fois le frein que constituait la traversée en vélo de Rozay levé, nous avons pu dessiner un plan vélo plus complet à l'échelle de l'agglomération (Boucle Vilaine et canal) et du département (voie verte Blain Massérac via Le Coudray)
- Des totems (panneaux directionnels) vont être apposés à l'étang de Buhel et au Landron pour relier le canal au bourg et inversement, via Rozay.

Un message reçu par mail :

« ...un grand bravo [...] pour le traçage de couloirs cyclables à Plessé ! Je les utilise très souvent et constate [...] combien il est sécurisant de rouler dans ces traçages ! Du côté des automobilistes, ces traçages obligent à une prise en compte de la mobilité cyclable, c'est très important ! »

Les membres du plan vélo : Armand Brard, Jean-Luc Guichard, Line Pucel, Clotilde Pele, Grégory Cerri, Patrice Leroux, Magali Ouary, Robin Goulaouic, Sandrine Hamon, Vincent Gaudin.
 – Conseiller et adjoint comité Cadre de vie : Robin Goulaouic et Thierry Lohr
 – Conseillère et adjoint Economie Tourisme Atractivité : Sandrine Hamon et Vincent Gaudin

Bonus :

Dans un souci esthétique mais aussi pour éviter de faire et refaire des chaussées, la commune a profité des travaux pour effacer les réseaux électriques. La randonnée Mazuet, boucle de 26 kms, s'appuie sur la sécurisation de Rozay pour faire découvrir aux Plesséens leur commune.

PEPS EUREKA : Donnez du peps à vos neurones et à votre vie !

Dans le cadre de ses actions de prévention, l'ASEPT des Pays de la Loire met en place des ateliers PEPS Eurêka sur la commune de Plessé en partenariat avec la Maison France Services de Plessé.

Si « avoir du peps » c'est avoir de l'enthousiasme et déborder d'énergie, le sigle PEPS signifie Programme d'Education et de Promotion de la Santé. Accolé à Eurêka, cela donne PEPS Eurêka : un cycle d'ateliers de 10 séances visant la bonne santé cognitive et le mieux vivre.

Le programme PEPS Eurêka vous permettra de comprendre le fonctionnement du cerveau et de la mémoire et de prendre conscience qu'il existe des facteurs susceptibles d'optimiser l'efficacité de celle-ci, ou au contraire de l'entraver.

À travers des exercices ludiques, PEPS Eurêka permet d'améliorer sa mémoire au quotidien tout en se divertissant.

En pratique

– PEPS Eurêka comprend dix séances hebdomadaires de 2h30.

– Toute personne à partir de 60 ans, peut s'inscrire, quel que soit son régime de sécurité sociale.

Les dates des ateliers :

jeudi 7, 14, 21, 28 septembre

5, 12, 19 octobre

9, 14 (mardi), 23 novembre

de 9h30 à 12h à la salle du conseil, Mairie de Plessé, 1 Rue Jules Verne

Tarif : 10€ le cycle

Pour tout renseignement et inscription, veuillez contacter :

Pôle Prévention MSA – 02 40 41 30 83



Le voyage des anciens organisé par le CCAS

Chaque année, les CCAS d'Avessac, Fégréac, Saint Nicolas de Redon et Plessé proposent et organisent un voyage à destination des séniors.

Du 1^{er} au 8 Juillet 2023, cinquante personnes ont été accueillies au VVF de Forges les Eaux en Seine Maritime au milieu d'un cadre verdoyant et fleuri.

Au programme : la découverte de quelques activités locales et de produits régionaux, ferme

« Durant ces vacances, une ambiance chaleureuse et familiale s'installe peu à peu. Les repas sont une occasion pour échanger ses idées, ses préoccupations et les conversations vont bon train. Chacun savoure à sa manière le moment présent sans souci du lendemain... on se laisse vivre... »

Liliane

de la rhubarbe, ferme cidricole etc. La visite du joli village médiéval de Gerberoy ainsi que deux excursions à la journée, au Tréport et ses trois villes sœurs, Eu, Mers-les Bains et Le Tréport puis Rouen, la ville aux cent clochers et la vallée de la Seine. Entre ces activités, des temps libres étaient proposés, favorisant la convivialité.

Une convention avec l'ANCV permet aux personnes aux revenus modestes de

bénéficier d'une aide sur le montant du

séjour. Le but étant de favoriser le départ en vacances pour tous.

Pour plus de renseignements sur l'organisation du prochain voyage 2024, contactez le CCAS de Plessé : 02 40 79 69 74

Territoire zéro chômeur de longue durée



Le 12 mai dernier, 8 personnes volontaires ont participé à une visite de la Recyclerie Nord Atlantique de Blain. Cette visite a été riche en échanges et en découvertes. Nous remercions vivement l'association AIRE (Association et Chantier d'insertion), Dany, Géraldine, Lionel et les salariés qui ont pris le temps de nous accueillir, présenter leurs missions, l'organisation et le fonctionnement de la recyclerie.



Le 26 mai avait lieu l'assemblée générale de Territoires zéro chômeur de longue durée à Paris. Nous sommes très honorés d'intégrer le conseil d'administration dans le collège des territoires en tant que projet émergent. La dynamique continue !



Mercredi 14 juin, 6 volontaires pour le projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée Plessé ont visité un chantier espace vert. Cette visite était l'occasion de s'immerger dans un chantier d'insertion afin d'en comprendre son fonctionnement.

Merci à notre partenaire l'association AIRE, mais aussi à Dany responsable pédagogique, Yoann encadrant du chantier et aux salariés qui ont pris le temps de présenter leurs missions et de répondre à nos questions.



Lundi 19 juin, une rencontre avec les personnes volontaires pour le projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée Plessé et les élus de la commune de Plessé s'est déroulée.

L'occasion d'échanger, de partager et d'apprendre à se connaître.

Les volontaires ont présenté comment et pourquoi ils ont intégré le projet, leur parcours au sein de ce projet, leurs intérêts pour celui-ci et surtout leurs attentes et envies pour un retour à l'emploi sur la commune.

Les élus ont présenté leurs missions au sein de la municipalité et leurs volontés vis à vis du projet.



Le 28 juin, nous avons visité l'entreprise à but d'emploi (EBE) Espacea à Pont-Château qui nous a accueillis tout un après-midi.

Nous avons pu découvrir le fonctionnement de cette EBE avec ses multiples activités qui vont de l'atelier bois, lavage intérieur auto, couture, démantèlement d'ouvrants, services..., un beau projet qui emploie plus de soixante-cinq personnes depuis moins de deux ans.

Ce fut une visite inspirante pour l'équipe projet et les volontaires de Plessé

L'actu du projet



Cet été, cinq marchés ont été animés par un point info tourisme, il était organisé par la commune et animé par des volontaires du projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée Plessé. Vous avez pu y retrouver à cette occasion l'enquête « travaux utiles » : un petit questionnaire rapide pour connaître vos idées et besoins en biens et services qui manqueraient à ce jour sur la commune.



Samedi 3 juillet, nous avons bravé les bourrasques de vent pour venir à la rencontre des plesséens et plesséennes lors du forum des associations de la commune. Wafaa et Patrick, ainsi que Zoé et Juliette en renfort, étaient toute la matinée afin de présenter le projet et le travail mené avec les volontaires et les partenaires depuis plus d'un an et demi. Nous avons aussi commencé à mener notre enquête sur les travaux utiles auprès des visiteurs et des représentants et représentantes d'associations. Environ 50 questionnaires ont été recueillis, merci.

Ateliers avec les volontaires

Des ateliers avec les volontaires pour le projet TZCLD à Plessé ont eu lieu au sein de différents lieux de la commune depuis plusieurs semaines : les cafés associatifs du Dresny et du Coudray et à la rentrée à la médiathèque :

Les objectifs de ces séances :

- Définir le sens du travail
- Encourager une réflexion autour de son parcours de vie / et professionnel
- Mettre en avant les valeurs autour du travail pour le collectif et sur le plan individuel.

Comment ?

Grâce à l'utilisation de photo-langage et d'une frise parcours de vie/parcours professionnel.

Un moment riche, des échanges, du partage, des rires.

Les maîtres mots : Plaisir de se retrouver



L'habitation officielle courant 2024 marquera une nouvelle phase dans le projet TZCLD à Plessé, à savoir l'accès aux financements qui permettront l'ouverture d'un type d'entreprise spécifique au projet : une Entreprise à But d'Emploi. Le principe ? Une entreprise proposant des biens ou des services répondant aux besoins des entreprises, habitantes et habitants de la commune, actuellement non satisfaits par les entreprises du territoire et alentours. Ces activités non concurrentielles, dites « travaux utiles », seront également déterminées en fonction des compétences, contraintes et envies des personnes privées durablement d'emploi du territoire, volontaires pour le projet.

Pour participer au recensement des travaux utiles, c'est par ici :

www.commune-de-plesse.com

Toutes les Plesséennes et tous les Plesséens sont invités à donner leur avis, en ligne ou en version papier à retrouver en Mairie et dans d'autres lieux publics de la commune, c'est vous qui choisissez !

Vie Associative et Citoyenne, Sport et Culture

Les festivités de cet été



moins initié mais j'ai passé un bon moment, les spectateurs étaient à l'écoute, c'était chouette»

Raes Ekba : Armand : « J'ai passé une superbe soirée, nous avons célébré cet art de l'expression directe qu'est le Hip Hop comme il se doit ! c'était un beau, un grand, un bon moment. Merci à toi et aux équipes de rendre ce genre d'évènement possible en nos contrées »



Nous remercions Manon Le Prévost pour les photos.

Et avant le concert il y a les préparatifs : merci à toute l'équipe ainsi qu'à Christelle de la médiathèque pour sa collaboration.



Concert de rap du 7 juillet

Après la diffusion de groupes rock, celtes, jazz, populaires, le comité culture avait à cœur de donner la parole aux jeunes et de proposer un style de musique écouté par eux. Nous avons osé, c'était un pari, de vous proposer du rap ! Que de bons échos, les spectateurs étaient ravis et pourtant pour beaucoup des non-initiés au rap, comme le dit Tinaa.

De jeunes pousses ont pu participer à l'Open Mic et y proposer leurs compositions. Tinaa et le groupe Raes Ekba ont obtenu une belle écoute et participation du public, toutes générations confondues. Encore une superbe soirée d'été au bord de l'étang de Plessé.»

Tinaa : « Contente que ça ait plu ! C'était un challenge de jouer face à un public

Un dimanche Au Canal : 6 août à l'Oratoire de Saint Clair

Un peu de crainte vu la météo des jours précédents !

Le soleil était au rendez-vous : un bon moment de convivialité autour d'un verre de l'amitié, suivi d'un pique-nique au bord de l'eau.

Beaucoup de monde est venu écouter le groupe Charly Mops, composé d'Alicia du Coustel, pétillante, accompagnée de sa harpe, avec une voix qui vous emporte, vous fait voyager jusqu'en Irlande. Ce trio complété par Maxime Le Mée au violon, banjo, chant et Anthony Debray à la percussion, invitait à la danse !



Retour sur le forum des associations

Le forum des associations s'est tenu le 2 juillet. 30 associations étaient présentes. Cette matinée a attiré une nouvelle fois beaucoup de monde. Les animations ont beaucoup plu : Motua Hoa, Conservatoire le 7 pays de Redon, Kick Boxing Guémenéen, Breakdance, Chorale La Mi Tié, La Croix Blanche, Badminton, Les Sapeurs-pompiers. Nous inviterons l'ensemble des associations dans le courant du 4ème trimestre afin de faire le point sur ce forum et voir tous ensemble ce qu'il faut améliorer, changer, modifier et ce qui est à garder.



Exposition Terre de Jeux 2024

Une exposition aura lieu du 23 octobre au 5 novembre sur l'histoire des Jeux Olympiques et Paralympiques à la médiathèque

Réalisation d'une nouvelle piste de BMX

Nouvelle piste pour les petits comme pour les grands, réalisée par les services techniques avec des conseils de spécialistes. Merci pour cette réalisation.

À vos vélos et trottinettes !



Animation dans le cadre de Terre de Jeux 2024 avec Ehpad de Plessé et la Ferme équestre les Rosières au Plessis

Cette action a été effectuée en collaboration entre Nadia de l'Ehpad, Hervé et Karen, du centre équestre et le comité. Cinq résidents étaient présents.

Un moment émouvant, et de joie : les personnes présentes ont été ravies de pouvoir caresser, nettoyer le cheval et le poney. Deux résidents auraient souhaité monter à cheval, mais cela demande toute une préparation. A envisager pour une prochaine fois.

Nous espérons que cette rencontre entre le cheval et les résidents de l'Ehpad, puisse être renouvelée plusieurs fois dans l'année.

Il est aussi envisagé cette même action avec le Centre « Les Comètes »

Ferme équestre Les Rosières : Karen et Hervé moniteurs d'équitation spécialisés pour permettre l'accès aux activités équestres à toute personne en situation de handicap, moteur, mental et sensoriel (équithérapie).

Cadre de vie & transition territoriale

Focus sur le projet de Hameau Léger au Coudray

Depuis le début du mandat, la résilience des Territoires est le fil rouge des travaux du Comité Cadre de Vie et Transition Territoriale. C'est en décortiquant les implications de cette notion en urbanisme et plus particulièrement sur les modes d'habiter, et aussi pour proposer une réponse écologique et financièrement accessible au besoin croissant de logements dans la commune, que le projet de Hameau Léger au Pont Rialland est né.

Nous vous avons déjà présenté le projet et l'appel à candidature lancé début 2022 pour identifier le groupe d'habitants qui aura la chance d'y vivre. Vous connaissez le collectif Marcotte qui a été sélectionné et qui coconstruit le projet avec nous. Il s'agit ici de faire un point d'étape sur l'avancée du projet et de vous présenter l'aménagement du site plus en détail.

Rapide rappel

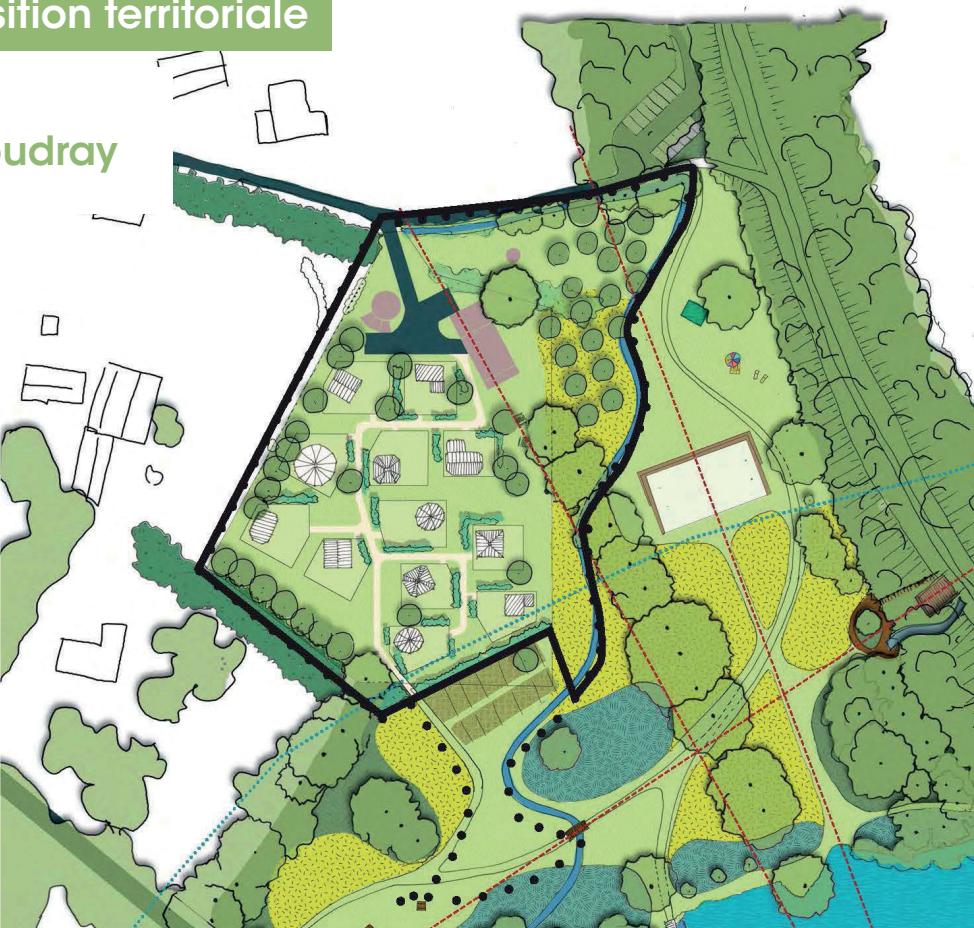
Le projet conjugue habitat léger et habitat participatif et vise à offrir de nouvelles solutions d'habiter, plus écologiques, accessibles financièrement, et cultivant le lien social. Il prévoit douze habitations sur une partie classée constructible d'environ 7 000 m² au cœur du site du Pont-Rialland, à 200 m de l'école du Coudray via l'ancienne voie de chemin de fer.

La commune restera propriétaire du sol, et le mettra à disposition du collectif Marcotte via un bail emphytéotique. Les loyers seront de 150€/habitat/mois pour amortir les coûts d'aménagement sur vingt-cinq ans.

Les habitats auront des fondations réversibles, sans dalle béton, respectueuses des sols.

Les aménagements (raccordement aux réseaux, cheminements, principes de séparation pour préserver l'intimité...) et le bâtiment commun (buanderie, cuisine commune, atelier...) sont imaginés avec le collectif Marcotte et réalisés par la commune.

Ce projet d'écoquartier s'articule avec l'aménagement sur le même site d'une zone sport-loisirs, de jardins familiaux



partagés, et l'ouverture d'une voie verte sur l'ancienne voie ferrée. Ces aménagements sont réfléchis pour être utilisés par les classes et par les habitants du Coudray en général.

Ce projet d'habitat alternatif vise à pousser plus loin certains curseurs d'innovation :

- Écologique : en conjuguant urbanisme et objectif zéro artificialisation des sols d'un site naturel classé en zone constructible ; les habitats réversibles n'obéissent pas l'usage futur des sols, ils sont en matériaux biosourcés, ont une empreinte carbone faible et intègrent des solutions d'autonomie (mobiles, transportables, démontables ou biodégradables, sur fondations légères) ;

- Sociale : en expérimentant la dissociation de la propriété du sol et du bâti pour favoriser l'accessibilité financière ;
- Sociétale : en coconstruisant le projet avec les riverains et les autres usagers du site, et en accompagnant

le collectif d'habitants à la pratique d'une gouvernance partagée pour une gestion citoyenne du quartier et des espaces communs ; en encourageant le dynamisme social du territoire (convivialité, sociabilité, mixité des usages et diversité des publics, tant en matière d'âge, que de genre ou de composition des groupes d'utilisateurs)

- Économique : via un appel à projets, en accueillant une population souhaitant ancrer ses pratiques dans le territoire
- Attractivité du territoire : en apportant une réponse innovante à une attente sociétale forte autour de l'habitat léger et d'une reconexion à la nature.

Les règles du jeu de l'aménagement du site

- Le projet devra être écologique en misant sur une architecture réversible, compacte et bas carbone
- La densité et l'implantation des habitats seront optimisées pour préserver le sol et la végétation, faciliter la mobilité douce et être compatibles avec les activités

du voisinage (co-visibilité, lisibilité des limites, etc.)

- Les solutions architecturales retenues pourront représenter une diversité de formes et de matières dans un ensemble cohérent afin de valoriser esthétiquement le lieu et magnifier le paysage existant
- Le projet doit associer les citoyens à plusieurs niveaux tout au long de sa réalisation (chantiers, ateliers etc.)
- Les aménagements ne devront pas aller à l'encontre des fonctions écologiques des zones humides présentes
- Le projet doit s'articuler avec les autres politiques communales : développement des liaisons douces et des circuits de promenade, mise en valeur du tissu associatif et développement de l'offre culturelle sur la commune. Les futurs habitants du hameau léger devront présenter un intérêt certain pour les démarches participatives et écologiques, ainsi que porter un projet cohérent avec les objectifs de la commune

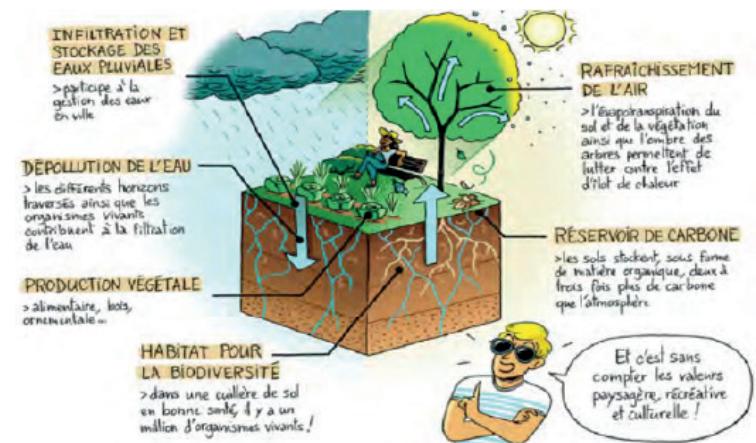
Pour nous aider à respecter ces règles du jeu et faire de ce projet une réussite inspirante, nous avons choisis d'être accompagnés par les architectes et paysagistes de l'Atelier Fil, de Campo, de Cartouche et par ECR pour les réseaux et la voirie. Ce travail de coconstruction aboutira à la rédaction d'une charte, véritable outil de référence, de suivi et de soin des aménagements du hameau et du site du Pont Rialland.

La charte architecturale et paysagère La charte va rappeler les principes fondateurs du hameau :

- préserver les sols vivants
- favoriser la rencontre et préserver l'intimité
- gérer le hameau de manière créative
- éco-construire avec les ressources du site
- créer un paysage bioclimatique.

Principe #1 : « faire avec »

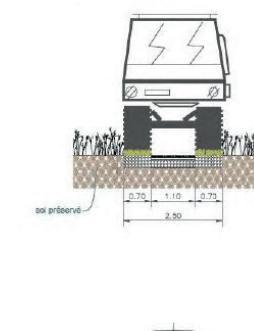
Le sol est un milieu vivant, fragile et précieux. Le hameau du Pont Rialland a pour vocation de préserver, entretenir et mettre en valeur ses sols en : limitant l'imperméabilisation des sols naturels, expérimentant des solutions adaptées aux milieux gérant les milieux vivants du parc dans le respect des sols et de l'eau, diversifiant les milieux naturels en profitant des situations géographiques, des caractères pédologiques, des ressources botaniques du site.



Les super pouvoirs des sols. source Cerema / Mathieu Ugheti

Les réseaux enterrés et les cheminements devront avoir un impact minimum : la voirie carrossable sera réduite à la place d'accès au bâtiment commun, au stationnement PMR et à l'accès pompiers réglementaire. Presque tous les cheminements du site seront uniquement piétons : herbe tondue, broyat, copeaux...

Cheminement central piéton
exemple : stabilisé ou empierrement et accotement terre-pierre



Nous présenterons ensuite le plan de composition du site, l'organisation des espaces et les relations entre les usages



Principe #2 : « vivre ensemble »

Vivre en collectif et au cœur de la vie de sa commune, cela demande de trouver le juste équilibre entre son intimité et son élan vers les autres.

- Disposer d'espaces et de temps de rencontre de qualité, adaptés aux publics et aux saisons
- Rendre lisibles les limites et les interfaces par des aménagements clairs, de la signalétique et du dialogue
- Affirmer les besoins d'intimité.

Les dispositifs de préservation de l'intimité, les limites de parcelle et les cheminements feront la part belle aux végétaux. Une signalétique appropriée facilitera la lecture du site, et expliquera son fonctionnement.



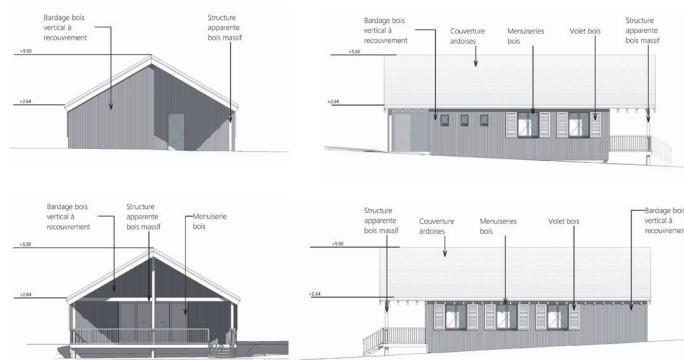
Le bâtiment commun offrira une vue dégagée sur le parc, les placettes et les jardins de poche. Les constructions futures devront respecter les cheminements et l'organisation des parcelles au sein du hameau (emplacements, distanciation et taille des habitats).

En avant-première, nous vous dévoilons les premières esquisses du bâtiment commun. À la date de rédaction de cet article, elles sont encore amenées à évoluer :



BÂTIMENT COMMUN

Façades



Un nouvel événement préfigurateur aura lieu cet automne pour anticiper les plantations et les aménagements généraux du hameau et de la zone sport-loisirs. Et de nombreux ateliers participatifs de plantation, de fabrication de tables, de bancs, de plessage de haie, de construction, d'enduits en terre et autres joyeusetés vous attendent ! Restez attentifs aux communications municipales.

Santé et Bien-être

Créons ensemble les habitats seniors à Plessé avec l'association Ples'seniors

Le groupe « habitats seniors » au sein de comité « santé & bien-être », a créé le 6 juin 2023 l'association Ples'seniors, dans le but de construire des habitats seniors adaptés aux besoins, recensés ces deux dernières années sur la commune.

Les divers logements seniors visités par les membres du groupe, sur les communes de Nozay, Saffré, Plumaudan, Rieux, ..., font ressortir que le temps qui va de l'idée, à la construction des logements s'étale sur une moyenne de cinq années.

Ce temps est mis actuellement à profit par le groupe pour :

- Réunir les partenaires institutionnels, financiers, techniques nécessaires à la construction et à la gestion de ces logements.
- Réunir puis associer les futurs habitants de ces logements, afin d'imaginer et de mettre en place les bases d'un projet de vie sociale, en vue de prévenir et surmonter les difficultés liées à une perte d'autonomie et à un isolement non choisi.

Cette participation dynamique des seniors dans l'élaboration du projet de vie sociale associé aux logements, aidera ces personnes à franchir plus facilement le pas du déménagement de leurs lieux de vie actuels vers ces nouveaux lieux de vie, plus adaptés à leur situation.

Trois projets complémentaires d'habitats seniors sur trois sites communaux sont en cours de réflexions :

- La rénovation de la maison de la Gaudin et de ses dépendances, en appartements partagés et pièces communes.
- La réalisation de 14 pavillons individuels de type T2/T3 avec jardinets. Ces maisons seront accessibles par la rue de la Tahinière.
- La construction d'un bâtiment avec un étage regroupant des appartements sur le terrain situé à l'extrémité de la rue du Pré Guillard.

Si vous souhaitez participer à cette dynamique, créatrice de logements partagés et inclusifs pour seniors et personnes en perte d'autonomie, nous vous invitons à nous rejoindre pour enrichir de vos idées, de vos disponibilités, l'ensemble de ces projets.

Contacts : contact@mairie-plesse.fr 02 40 79 60 14
alain.annaix@mairie-plesse.fr 06 68 10 19 01



Forum " Santé & bien-être " à La Roche

le dimanche 8 octobre de 10h à 17h

Cet événement a pour objectif de faire connaître aux habitants de la commune les différentes démarches de soins, de prise en charge, de pratiques, et de leur permettre d'aller à la rencontre des acteurs de la santé et du bien-être. Il sera également l'occasion pour ces derniers



de créer des liens et d'ériger des ponts à travers des champs d'intervention très divers afin de stimuler une dynamique de travail en interdisciplinarités.

Nous sommes des Plesséen(ne)s investis dans le Comité municipal « Santé & Bien-être » qui vise à favoriser le bon état de santé et de bien-être des habitants de notre commune et ses alentours. C'est un travail de réseau regroupant élus et citoyens dans un esprit de partage, de réflexion et la mise en œuvre de propositions concrètes à l'attention du Conseil Municipal.

À travers une démarche participative tout au long de l'année le Comité œuvre à :

- Mettre en relation les acteurs locaux.
- Faire connaître l'ensemble des acteurs de la commune.
- Offrir la possibilité de contribuer à son propre bien-être.

La définition de la Santé de l'OMS : « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en l'absence de maladie ou d'infirmité » a été depuis le début la référence à partir de laquelle nous avons élaboré le champ des compétences sur lequel nos réflexions et nos actions s'articulent.

Venez apprécier l'immense richesse que recèle notre territoire, découvrir quelques-unes de ces pratiques, participer à des ateliers, assister à des débats, discuter avec ces hommes et ces femmes qui ont à cœur de vous apporter à travers leurs compétences une étincelle de vie, un peu de joie en partage et beaucoup de bienveillance

Sur ce temps, Les bénévoles et les élus du comité « Santé et Bien-être » seront ravis de vous accueillir.



Vers une gestion adaptée et durable des chats sauvages sur notre commune.

Dans le but de freiner la prolifération de chats sauvages et donc de supprimer les nuisances et risques associés à cette présence envahissante, des habitants, associations, vétérinaires, agents et élus municipaux ont travaillé de concert pour agir durablement et efficacement en toute légalité.

En 2022, trente-cinq signalements de chats sauvages ont été enregistrés à l'accueil de la mairie. Ces signalements ont conduit à la prise en charge d'un total de soixante-quinze chats sauvages par les services municipaux et ses deux partenaires associatifs :

« L'arche de Ninie et ses amis » dont la mission est :

- D'apporter assistance aux animaux victimes.
- D'accompagner les familles recueillant des animaux perdus ou abandonnés.

« **Anim-toit** » : fondatrice et gestionnaire de la fourrière et refuge pour animaux de Prinquiau.

Au-delà de la présence de quatre chats sauvages sur un même territoire, des campagnes de stérilisation sont engagées par la municipalité et le soutien de la fondation « 30 millions d'amis ». Les habitants du village sont alors prévenus, quinze jours avant la capture des chats. Après analyses vétérinaires puis stérilisations, les chats dit alors « chats libres », sont relâchés dans leur milieu naturel évitant ainsi par leur présence tout risque de prolifération par l'arrivée de nouveaux chats sauvages.

Un coût important : le budget sur 2022 s'est élevé à 7 500€, soit une moyenne de 100 € de frais par sujet, ce coût prend en charge l'identification de l'animal, l'hébergement, les analyses et soins vétérinaires, la stérilisation.

Si une majorité des demandes a été solutionnée, certains signalements n'ont toutefois pas pu être pris en compte faute de temps et d'une organisation optimale. Il reste encore à améliorer la prise en charge de ces animaux pour le bien-être de tous.

La réalisation d'un bâtiment municipal dédié à la santé, écoconstruit et participatif

À ce jour, vingt-quatre personnes, habitants, élus, agents et professionnels de santé, accompagnées par six professionnels de la construction, ont participé aux premières étapes de la construction d'un espace santé en centre bourg de Plessé.

Elles ont déterminé les besoins en nombre de cabinets (9), de salles annexes (salle de réunions, studio, locaux techniques), d'espaces de circulations intérieures et extérieures, nécessaires aux activités et projets de développement des quinze professionnels constituant actuellement la maison de santé pluriprofessionnelle. La surface intérieure utile de ce bâtiment sera de 600 m², le coût des travaux est fixé à 1 600 000€ HT. La mise en service se fera au cours du premier semestre 2025.

Lieu d'implantation :

Compte-tenu des besoins énumérés ci-dessus, des terrains communaux disponibles, des autres projets portés par la municipalité, ces personnes ont choisi d'implanter ce bâtiment dédié à la santé sur le terrain communal du n°9 de la rue de Ronde. La maison présente sur ce terrain faute de fondations et de murs porteurs suffisamment solides sera déconstruite. Les matériaux la composant seront dans la mesure du possible réemployés.



Actuellement, les équipes du cabinet d'architecte d'Hélène Houpert, de Nort sur Erdre, travaillent à la conception des plans au regard des préconisations et attentes qui leur ont été commandées par la municipalité. Une première esquisse de bâtiment a été réalisée.

Tout a été pris en compte pour que ce bâtiment soit confortable et sain : l'hygrothermie, l'acoustique et le visuel sont pris en compte dans sa conception. Sur le plan économique, la réduction des coûts de fonctionnement en énergie (chauffage, éclairage) et en autres frais (entretien, maintenance) sont des critères qui entrent dans le choix des matériaux et l'agencement des espaces. Sa toiture sera dimensionnée pour recevoir des panneaux photovoltaïques. Les eaux de pluie seront récupérées pour alimenter le

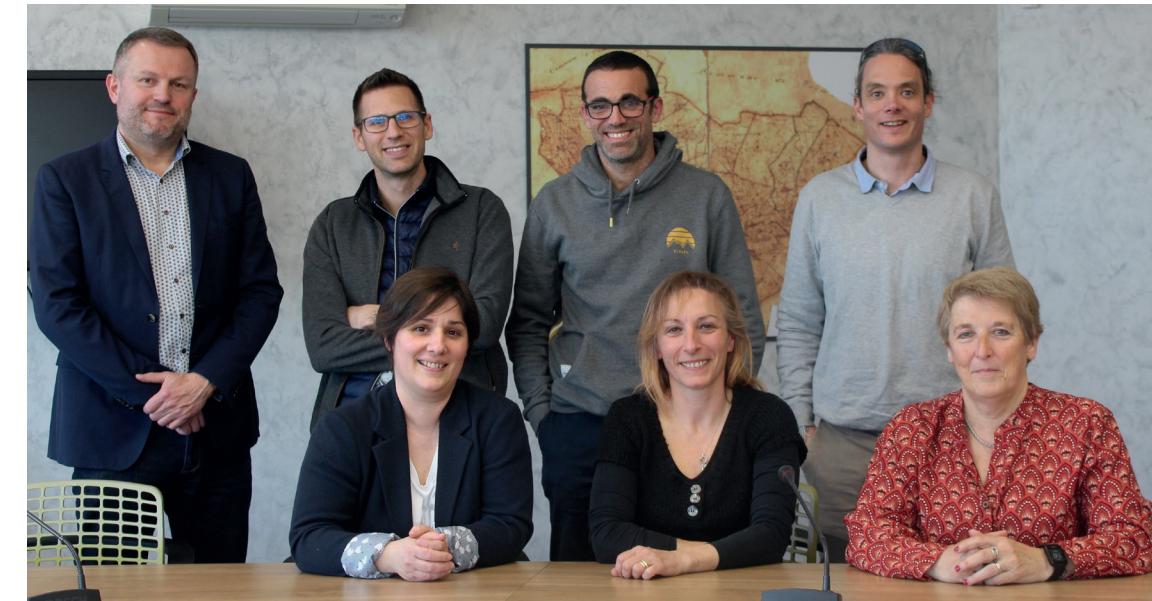
puits présent sur le terrain. Sa construction fera appel au savoir-faire des artisans et des entreprises du bâtiment auxquels seront associés des chantiers participatifs pour la pose de matériaux biosourcés (paille, terre, ouate de cellulose). Un appel aux volontaires et à l'engagement citoyen sera fait pour développer et mettre en avant cette pratique créatrice de liens, d'apprentissages et d'économies. Pour les mêmes raisons, cette construction fera appel aux filières du réemploi de matériaux de déconstruction (tuiles, radiateurs, ...). Si vous souhaitez apporter votre pierre à cette construction :

Contacts : contact@mairie-plesse.fr
02 40 79 60 14
alain.annaix@mairie-plesse.fr
06 68 10 19 01

Le mot de la Minorité

Restauration scolaire

La restauration scolaire est une des responsabilités importantes de la commune. Les municipalités successives ont toujours eu à cœur d'améliorer l'offre au bénéfice des enfants. Gérée jusqu'en 2004 par une association en lien avec les parents d'élèves, la municipalité décida, cette même année, de reprendre ce service sous sa responsabilité, avec le recrutement de plusieurs agents pour le service et l'encadrement des enfants. Un appel d'offres permit de déléguer une partie du service à un prestataire (poste de cuisinier et achat des denrées). L'année 2007 voyait la mise en place de liaisons chaudes pour les écoles du Dresny et du Coudray. Puis en 2010, la commune promut une démarche d'approvisionnement en produits locaux et biologiques. De même, une priorité renforcée sur les produits bio était mise en place en 2015 avec un nouveau cahier des charges pour le prestataire (50% des repas en bio). Depuis ce mois de septembre 2023, la municipalité a décidé de prendre en charge les postes de cuisine et les achats et pilote ainsi l'ensemble de la restauration scolaire. Si nous ne voyons pas d'inconvénient sur le principe, cela ne garantit pas, néanmoins, d'une amélioration du service rendu. Par ailleurs, nous regrettons que le Conseil Municipal n'ait pu disposer de projections financières sur l'incidence de cette décision et qu'aucune autre solution n'ait été étudiée. Avoir des convictions est louable mais lorsqu'il s'agit d'argent public, une comparaison préalable de différentes offres rend la décision, selon nous, plus transparente et démocratique. Ainsi, si le tarif des repas ne subit pas d'évolution à ce stade, qu'en sera-t-il en 2024 ?



Bertrand Rousseau - Julien Mével - Éric Bellanger - Benjamin Greffier
Cécile Chérel - Anne Aubin - Marie-Odile Poulin

Une salle polyvalente obsolète...

En juillet dernier, la salle polyvalente accueillait le Forum des associations, l'occasion de découvrir la richesse de la vie associative plesséenne. Mais, à la vue, notamment, de nombreux stands relégués en extérieur, ce fut aussi l'occasion de constater, une nouvelle fois, une salle polyvalente désormais inadaptée aux besoins de la commune et de ses habitants. Plusieurs responsables associatifs nous ont ainsi sensibilisés sur les contraintes rencontrées pour l'organisation de leurs événements, faute de structure adaptée. Inauguré en 1987, cet équipement est devenu, à l'évidence, obsolète. La municipalité actuelle avait indiqué, en début de mandat, prévoir une rénovation plutôt qu'un nouvel équipement. Néanmoins, nous constatons que ce projet de rénovation ne semble, malheureusement, plus à l'ordre du jour...

Un investissement du Département en vue !

Avec sa visibilité complexe, le croisement des routes Redon/Blain et Plessé/Savenay, au sud la commune, devrait connaître une nette amélioration. Avec l'appui des Conseillers Départementaux du Canton, Danielle Cornet et Bernard Lebeau, le Département de Loire-Atlantique a, en effet, pour projet d'y planter un rond-point (en remplacement du carrefour). L'objectif est clair : faciliter le franchissement entre la route de Plessé et de Savenay et ainsi fluidifier la circulation. Le projet prévoit également l'implantation attendue d'une aire de covoiturage.

Après les aménagements récents à Rozay pilotés par la municipalité, cet investissement contribuera également à la sécurité routière sur cet axe fréquenté. Nous ne pouvons, ainsi, qu'encourager la réalisation de ce projet qui facilitera, assurément, la vie de nombreux habitants de la commune.



Octobre 2023

La médiathèque est à vous

La médiathèque fête ses 10 ans !

Voici le programme des festivités élaboré par l'équipe de la médiathèque et le comité culture pour souffler les dix bougies de la médiathèque !

RÉTROSPECTIVE DE LA MÉDIATHÈQUE DEPUIS DIX ANS Du 3 au 31 octobre

10 années culturelles passées à vos côtés, et nous avons le plaisir de vous dévoiler des infos chiffrées sur ce parcours fait ensemble ! Ces panneaux seront illustrés par des photos des membres de l'équipe de la médiathèque : bénévoles et agents, ils seront l'occasion pour vous de tenter de remporter l'un des 10 chèques-lire d'une valeur de 20 € chacun en jouant à notre jeu spécial anniversaire ! Alors n'hésitez pas à venir les admirer !



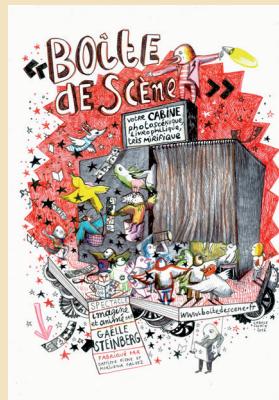
SPECTACLE « IMMÉDIA » Vendredi 6 octobre à 20h Par la Cie Rouge



IMMédia est un spectacle/parcours chorégraphique, participatif, transdisciplinaire (danse, musique & design sonore, vidéo, mots à lire, écrire) ; Virginie Clénet, crée in situ, un parcours sur mesure en faisant appel à la relation physique, émotionnelle et imaginaire que les utilisateurs des médiathèques entretiennent avec ce lieu et les documents empruntés. Spectacle tout public à partir de 4 ans, gratuit, sur réservation.

SPECTACLE « MOTS RÊVÉS, MOTS DITS » Mercredi 11 octobre À 17h Par la Cie Poisson d'avril.

Ballade en chansons, textes, comptines et poèmes dans une maison tapissée de mots. Deux collectionneuses, qui rêvent de bons mots et se font maudire pour quelques gros mots, découvrent la portée du langage. Un spectacle à déguster sans « mot-dération », interprété par Marianne Franck, de la compagnie Poisson d'Avril. Spectacle familial à partir de 4 ans, gratuit, sur réservation.



BOÎTE DE SCÈNE mercredi 18 octobre de 15h à 18h Par la Cie COI.

La boîte de scène, c'est votre cabine photoscénique, livrophilique, très mirifique ! Un entresort dans un photomaton, ou un spectacle avec photos-surprises incorporées : un très court spectacle dans un très petit espace, avec des morceaux de vous dedans ! Gratuit.



ESCAPE GAME LE CERCLE DES SORCIÈRES Mardi 24 octobre à 14h30, 15h30, 16h30 Par Nomad Quest.

« Alors que tout le monde se prépare pour LA Fête de Samain, des murmures s'échappent. Des sorcières seraient de retour à Plessé ! Il y a de plus en plus de chats noirs, beaucoup de jeunes femmes se mettent à chanter, on retrouve des traces de rituels sur les chemins... Serait-il possible que la magie refasse surface cette nuit ? Les villageois vous ont demandé d'enquêter expressément sur ces phénomènes, vous avez



LA BOBINE MYSTÈRE SPÉCIALE ANNIVERSAIRE, PROJECTION D'UN FILM D'ANIMATION Avec pop corn : jeudi 26 octobre à 16h

Venez en famille profiter d'une séance de cinéma avec pop-corn offert. Pour des raisons de droits, la médiathèque n'est pas autorisée à dévoiler le titre du film projeté mais sur simple demande il vous sera communiqué.

LA RESTAURHÈQUE Vendredi 27 octobre Côté Brasserie de 18h15 à 19h et Côté Restaurant à 20h30 Par la Cie Casus délires.

10 ans après, ils sont de retour à la médiathèque, et oui ils étaient là pour fêter l'ouverture en octobre 2013. Spectacle humoristique de la Compagnie Casus Délires, qui vise à valoriser de façon atypique les différents supports proposés par les médiathèques, en invitant le public à déguster toutes « les nourritures de l'esprit ». Côté « brasserie », une mise en bouche en accès libre de 18h15 à 19h (déambulation des comédiens et interaction avec le public), et côté « restaurant », entrée dès 20h30 sur réservation, dès 7 ans. Gratuit.



Novembre 2023

Les Minuscules

La médiathèque de Plessé participe à la 14^e édition des Minuscules, un temps fort organisé par le réseau des médiathèques du Pays de Redon, destiné aux tout-petits et à leurs familles. Voici le programme à la médiathèque de Plessé :

Cabanes de lecture : du 2 novembre au 2 décembre. Les p'tits pourront découvrir à la médiathèque des espaces intimes et ludiques rien que pour eux : tipis, yourte, cabane avec des coussins, tapis et des livres pour un moment tout en douceur.

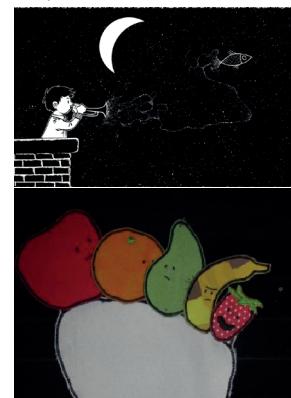


Atelier découverte Bébé-Si-gneur : mercredi 8 novembre à 10h. Un atelier sur le thème des émotions animé par Béatrice Poulain pour les enfants de 0 à 3 ans. Gratuit, sur réservation.

Spectacle musical « Les Poux symphoniques » : mercredi 15 novembre, 2 séances à 16h30 et 17h30.

Par la Cie Hirsutes. Lecture musicale pour les 1-3 ans. Avec Cédric Coyat et Frédéric Praud. Le duo Poux Symphonique nous entraîne dans une ambiance sonore et des musiques originales inspirées par l'univers de la littérature jeunesse. Durée 20 min. Gratuit, sur réservation.

Atelier comptines : samedi 18 novembre à 10. Un atelier animé par Béatrice Poulain. « Un temps de joie et de partage autour de comptines de toutes sortes, inédites ou connues. Sur le thème de la lune, le soleil et les étoiles, nous chanterons, danserons, écouterons... Différents instruments nous accompagneront dans cette découverte musicale. » Pour les enfants de 0 à 3 ans, gratuit, sur réservation,



Lecture animée-Patati « Jojo la mâche » et « Les orteils n'ont pas de nom » : Mercredi 22 novembre à 16h30. Support d'animation prêté par la Bibliothèque départementale de Loire-Atlantique. Dès 2 ans. Gratuit, sur réservation.

L'ouverture des réservations pour les animations est fixée au mercredi 11 octobre, aucune réservation ne sera enregistrée avant cette date.

Le calendrier des fêtes juillet - octobre 2023

Décembre 2023

LA BOBINE MYSTÈRE

Jeudi 2 novembre à 16h

Venez profiter d'une séance de cinéma en famille. Pour des raisons de droits, la médiathèque n'est pas autorisée à dévoiler le titre du film projeté mais sur simple demande il vous sera communiqué.



STAGES DE MAGIE Mercredis 6 et 13 décembre de 14h30 à 17h30

Stage de magie avec Dominique Rychel, magicien. Pour les 6-12 ans. Participation financière des familles 10 €. Chaque enfant repart avec du matériel pour refaire les tours à la maison. Sur réservation.



SPECTACLE « LES TISSEUSES D'ÉTOILES » Mercredi 20 décembre à 17h

Par la Cie Obscur Prod. Spectacle d'improvisation conte & musical - de et avec Marie Quinquenel & Fanny Dufossé. Une histoire unique et originale à chaque représentation.



Au son de la guitare, de la flûte traversière et de petits instruments, Fanny et Marie voyagent de ville en ville pour dévoiler vos histoires improvisées. Dans une ambiance magique et romanesque, les enfants entrent directement en interaction avec l'histoire, en choisissant en amont : le personnage principal, le lieu où il, elle, évoluera. Les

enfants seront également sollicités pendant le spectacle à guider le héros au cours de son aventure. Car on a beau être une girafe qui gravit l'Himalaya ou un chevalier qui ouvre une boulangerie, nous avons tous besoin d'amis pour nous guider !

Spectacle familial et destiné aux enfants de 3 à 6 ans, durée : 35 à 45 minutes. Gratuit, sur réservation.

L'ATRE

Entreprise engagée dans l'accompagnement des personnes qui cherchent un emploi, nous faisons de la mise à disposition de personnel pour les particuliers pour répondre à un besoin précis sur des secteurs variés.

Pour une rentrée tout en douceur et dégager du temps pour vos activités, pourquoi ne pas confier vos travaux d'intérieur ou d'extérieur à ATRE ?

Vous pouvez faire appel à notre personnel qualifié de manière ponctuelle ou régulière et bénéficier d'un crédit d'impôt de 50%.

Entretien de la maison, jardinage, petits travaux de bricolage, aide au déménagement, accompagnement aux courses, ATRE est là pour répondre à votre besoin.

Alors, n'hésitez plus, contactez-nous !

ATRE, acteur de l'économie locale, sociale et solidaire.

Tél. 02 40 79 19 88
accueil@atre44.com

**En Mémoire d'Eux**

Le prochain spectacle organisé par l'association En Mémoire d'Eux à Plessé aura lieu le mardi 17 octobre 2023 à la salle René Havard. Nous aurons le plaisir de recevoir le groupe Sylamic, un trio composé de deux musiciens et d'une chanteuse pour un répertoire de chansons françaises variées.

Pour les mois à venir, nous prévoyons également un hommage à Claude François/Dalida avec LYZ'AN qui pour l'occasion laissera la première partie de son spectacle aux deux gagnantes du concours de la chanson française qui a eu lieu en avril dernier, Oyanna Morlec et Gigi Rol.

En parallèle, pour information, la belle aventure de la pièce « comme une ritournelle » continue puisqu'une vingtaine de représentations est programmée d'ici fin décembre 2023.

Vous pouvez retrouver toute la programmation de l'association sur le site internet
www.enmemoiredeux.com.

Nous vous rappelons également que l'association continue son service de numérisation d'anciens supports pour financer ses spectacles.

Contactez En Mémoire d'Eux au 06 70 60 33 71 ou par mail à contact@enmemoiredeux.com



REDON

Octobre Rose

en Pays de Redon

7^{ème}
Edition

course
marche
féminines

6 Km

Dim.
22 Oct. 2023

NOUVEAU
PARCOURS



10h00 : Echauffement
Parc Anger
REDON

10€
Non
remboursable



Inscription à partir de septembre
via le site [www.klikego](http://www.klikego.com) ou le flyer



Scannez moi pour
obtenir le bulletin
d'inscription



**ENSEMBLE MOBILISONS NOUS
CONTRE LE CANCER DU SEIN**



Mutuelle
des Pays de Vilaine

La santé durable, un engagement vital

13 rue des Douves - Redon

Logo créé par Elodie à Rango - Lycée Saint-Sauveur - Redon - ABRERIA GRAPHIC - PBNAC - SE 0443 06 96